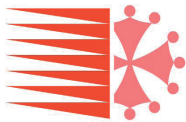


décembre
2023

PALAJA en bref #329

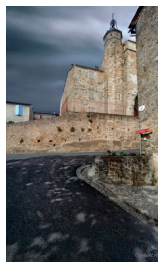
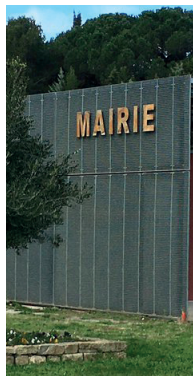
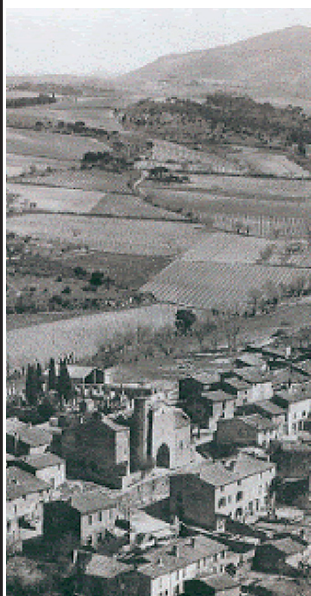


MAIRIE DE PALAJA

mairie-palaja.fr



SOMMAIRE



EDITO	p.3
VIE MUNICIPALE	p.4
ASSOCIATIONS	p.11
ETAT CIVIL	p.15



L'ÉDITO DU MAIRE

Une belle réussite Inauguration du sol de la salle polyvalente

Cette salle, créée en 1993, nécessitait une réfection en termes de sécurité et de confort. Dans le cadre de la politique sportive ambitieuse que nous avons mise en place (aménagement du pumtrack, création de la seconde piste de padel, entretien des stades, projet du futur boulodrome couvert), il nous apparaissait incontournable de s'atteler à ce chantier.

En effet, cet espace accueille à la fois les élèves des écoles pendant le temps scolaire, mais aussi de nombreuses associations sportives et de loisirs le soir et les week-ends, une utilisation intensive profitable à tous, palajanais et parfois même au-delà.

Il ne s'agit plus désormais d'une simple salle polyvalente mais bien d'un espace sportif et associatif complet accessible à tous, répondant aux besoins de nos nombreuses associations. Après la construction du club house du handball en 2022, voici maintenant la réfection du sol et des murs de la salle polyvalente.

Le projet d'installation de tribunes est envisagé courant 2024 et clôturera cette rénovation. La salle accueillera prochainement le loto de l'âge d'or et le marché de Noël, un tapis recouvrant la surface protégera le sol pour que la salle reste une salle polyvalente pour tous.

Je veux remercier le conseil municipal qui a porté ce projet, les représentants associatifs et les pratiquants avec qui nous avons construit collectivement ce lieu de vie. Je sais qu'il donnera à chacune et à chacun d'entre vous, pleinement satisfaction.

Pour faire de Palaja le plus beau des villages !

**Bien à vous ,
Thierry LECINA**

CONSEIL MUNICIPAL DU 17 OCTOBRE

Décisions prises par Monsieur le Maire par délégation en vertu de l'article 2122-22 du CGCT

- **Décision n°2023.09 Contrat de bail professionnel *meublé***

Un contrat de bail a été signé entre la commune et Madame GIROUX Catherine pour un local meublé, situé dans le centre médical afin d'exercer la profession d'orthophoniste.

À partir du 1er octobre 2023 – le loyer est gracieux la première année.

- **Décision n°2023-10 contrat de bail professionnel *meublé***

Un contrat de bail a été signé entre la commune et Madame RANGÉ Élodie pour un local meublé, situé dans le centre médical afin d'exercer la profession d'ostéopathe.

À partir du 1er janvier 2024 – le loyer est gracieux la première année.

1/ FINANCES LOCALES

1.1. Demande de subvention Fonds vert : Rénovation énergétique école élémentaire

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal du dispositif effectif depuis le début de l'année 2023, dénommé **Fonds d'Accélération de la Transition Écologique dans les territoires**, aussi appelé « **Fonds Vert** », permettant d'aider les collectivités locales à renforcer leur performance environnementale, pour adapter leur territoire au changement climatique et améliorer leur cadre de vie.

Considérant que le dossier de rénovation énergétique de l'école maternelle a été retenu sur le dispositif Fonds Vert en 2023,

Monsieur le Maire propose de réaliser la rénovation énergétique de l'école élémentaire, bâtiment très éneergivore.

Considérant l'étude réalisée par le SYADEN en date du 26 juillet 2023,

Le conseil municipal approuve cette opération et autorise Monsieur le Maire à solliciter une subvention à hauteur de 40% au titre du « **Fonds Vert** ».

Dépenses éligibles	Montant HT	Recettes	Montant
Travaux remplacement chaudière (chauffage)	47 480 € HT	État Fonds vert	44 957,16 € (40%)
Travaux isolation thermique par l'extérieur (2 classes + préau)	32 324 € HT		
Isolation des combles	14 250 € HT	Autofinancement commune	67 435,74 €
Remplacement vitrages	18 338,90 € HT		
TOTAL ESTIMATIF	112 392,90 € HT		112 392,90 € HT

Adopté à l'unanimité

1.2. Demande de subvention 2024 auprès du conseil Départemental et Conseil Régional : Rénovation énergétique école primaire (maternelle et élémentaire)

Monsieur le Maire propose de réaliser la rénovation énergétique de l'école primaire, (école maternelle et élémentaire) bâtiments très énergivores. **CONSIDÉRANT** l'étude réalisée par le SYADEN en date du 26 juillet 2023 : Le conseil municipal approuve cette opération ainsi que le plan de financement.

Dépenses	Montant HT	Recettes	Montant
Travaux école maternelle	55 000 €	État fonds vert (40%) (École maternelle)	22 000 € (Allouée)
Travaux école élémentaire	112 392,90 €	État fonds vert (40%) (École élémentaire)	44 957,16 €
		Conseil Départemental (30%) (École primaire)	50 217,87€
		Conseil Régional (10%) (École primaire)	16 739,29 €
		Autofinancement Commune	33 478,58 €
TOTAL	167 392,90 €		167 392,90€

Adopté à l'unanimité

1.3. Demande de subvention 2024 Conseil Régional – Conseil Départemental et DETR : aménagement voie verte / piste cyclable

Monsieur le maire expose aux membres présents qu'agir sur les mobilités est un point important de la transition écologique.

Il précise qu'un projet de piste cyclable reliant Palaja à Carcassonne est en cours de réflexion avec les communes de Cazilhac et Carcassonne, les services de Carcassonne Agglo et l'Agence Technique Départementale.

Il présente aussi un projet au sein de la commune sur une liaison école complexe sportif.

CONSIDÉRANT l'étude réalisée par le bureau Opale sur une liaison école-complexe sportif sur les rues Barri del Castel et rue l'Ormeta,

Le conseil municipal approuve cette opération ainsi que le plan de financement ci-dessous et autorise Monsieur le maire à solliciter une subvention auprès de Madame la Présidente du Conseil Régional d'Occitanie, au titre de l'année 2024, afin d'obtenir une aide au financement.

Dépenses éligibles	Montant HT	Recettes	Montant
Études	11 500 €	Conseil Départemental (30%)	30 750 €
		Conseil Régional (10%)	20 500 €
Travaux	91 000 €	DETR (30%)	30 750 €
		Autofinancement Commune	20 500 €
TOTAL	102 500 €		102 500 €

Adopté à la majorité des membres présents : 13 pour, 2 contre

1.4. SYADEN : programmation éclairage public 2024

Monsieur le maire fait part au conseil municipal qu'il y a lieu de présenter un dossier de demande de subvention au SYADEN, concernant l'éclairage public pour les rues Camin de Bazalac et camin de Montrafet.

Le montant des travaux est estimé à 37 239,70 € HT.

Adopté à l'unanimité

2/ DOMAINE ET PATRIMOINE

2.1. Acquisition de la parcelle cadastrée BL n°316 et constitution de servitude sur la parcelle BL n°321

Monsieur le maire rappelle aux membres du conseil municipal que la commune a acquis le 1^{er} octobre 1936 une parcelle de terre à la famille MOT/PUJOL, où se situe le puits communal (impasse La Captorta). Mais cette transaction n'a pas fait l'objet d'un acte de cession auprès d'un notaire et d'une régularisation hypothécaire.

Des vannes et canalisations partent de ce puits pour irriguer des espaces verts communaux. Pour régulariser cette situation, il a été procédé à une modification parcellaire par le cabinet LEFEVRE. Monsieur le Maire propose de procéder à l'achat de la parcelle BL n°136 et de constituer une servitude sur la parcelle BL n°321

Adopté à l'unanimité

3/ URBANISME

3.1.Rétrocession voies et bassin du lotissement Bazalac

Monsieur le maire rappelle aux membres du conseil municipal que la SAS Connexe a réalisé un lotissement dénommé « *Bazalac* ».

Il propose la rétrocession des voies et bassin de rétention du Lotissement « *Bazalac* », dont le promoteur est la SAS Connexe. Ce transfert au profit de la commune de Palaja, portera sur la voirie, réseaux, et bassin de rétention.

Sont concernées les parcelles ci-dessous :

Section Cadastre	Désignation	Désignation
AL n° 63	Voirie	5034 m ²
AL n° 62	Bassin de rétention	1179 m ²

Adopté à l'unanimité

4/ FONCTION PUBLIQUE

4.1. Régime indemnitaire : filière police municipale

Monsieur le maire rappelle que suite à une erreur relevée par le contrôle de légalité de la préfecture sur la délibération n°2023/23 en date du 6 juillet rectifié par la délibération n°2023/33 du 19 septembre 2023;

Le conseil municipal fixe l'indemnité d'administration et de technicité (IAT) par référence à celle prévue par le décret n° 2002-61 :

GRADE	FONCTION	MONTANT DE REFERENCE ANNUEL REGLEMENTAIRE (Valeur indicative Au 01/07/2023)	COEFFICIENT MULTIPLICATEUR VOTE (ENTRE 0 et 8)
BRIGADIER CHEF PRINCIPAL	Policier municipal	521,01 €	8

Adopté à l'unanimité

4.2. CIAS : convention de mise à disposition de personnel – DMN°2023/46

Le conseil municipal valide la convention de mise à disposition de personnel par la commune au CIAS pour exercer les fonctions d'Animateur d'Accueil de Loisirs Associé à l'École (ALAE).

Adopté à l'unanimité

4.3. Mise en place du Compte Épargne Temps – DMN°2023/47

L'accès au compte épargne-temps est ouvert aux agents titulaires et non titulaires, occupant des emplois à temps complet et à temps non complet :

- exerçant leurs fonctions au sein des collectives et établissements publics territoriaux,
- employés de manière continue et ayant accompli au moins 1 année de service.

Le nombre total des jours épargnés sur le CET **ne peut pas excéder 60 jours.**

Adopté à l'unanimité

PISTE D'ÉDUCATION A LA SÉCURITE ROUTIÈRE

Dans le cadre de son programme d'éducation à la sécurité routière, la commune de Palaja est en train de réaliser une piste de maniabilité à destination des enfants derrière le city-stade à côté du pumptrack. Les travaux devraient être terminés courant janvier. Après le terrassement, le coulage du béton, il ne restera plus qu'à réaliser le marquage au sol et installer les panneaux. Un outil supplémentaire pour apprendre les bons comportements sur la route à nos enfants.



PRÉVENTION DES RISQUES ROUTIERS

La municipalité et la police municipale poursuivent la mise en place d'actions destinées aux plus jeunes comme aux plus âgés. Un atelier interactif était proposé par Arnaud BELLANTI, policier municipal. Au programme : révision des panneaux, distances de sécurité, incidence de la prise de médicaments, dangers dus à l'alcool, ou bien encore rédaction d'un constat. Les participants ont pu tester les lunettes spéciales simulant graduellement un état d'ébriété et mises à disposition par Madame JOUIN coordonnatrice auprès de Monsieur le Préfet.



11 NOVEMBRE

Retour sur la cérémonie du 11 novembre à Palaja, en hommage aux enfants de la commune morts pour la France lors de la guerre 1914/1918 ainsi qu'à tous les soldats morts pour la Patrie depuis la Première Guerre Mondiale. Merci à l'ensemble des participants (porte-drapeaux, compagnie du 3e RPIMA, motards de la gendarmerie, sapeurs-pompiers, Croix-Rouge, écoliers, ...) et à la population venue très nombreuse pour ce moment important qui participe au nécessaire devoir de mémoire.



BIBLIOTHÈQUE MÉDIATHEQUE

Mercredi 20 décembre à 11h

Conte dansant de Noël

Les «Cont'Animés» de Nathalie Caussin alias NataliConte vous transportent dans le fantastique, l'illusion, l'irréel pour vous donner le temps d'écouter, de voyager. Les récits s'entrelacent tandis que les pas de la conteuse-danseuse sautillent entre les paroles. Sur inscription seulement au 04 68 79 85 73

Exposition de M. Soum, peintre toulousain

Du 4 décembre au 22 décembre à la médiathèque.

Le vernissage aura lieu le 6 décembre à 18h.

La population est invitée au vernissage + cocktail.

Vacances de Noël :

La médiathèque sera fermée du mardi 26 décembre 2023 au vendredi 5 janvier 2024 inclus.

EXPOSITION PEINTURE

Mi-novembre avait lieu le vernissage de l'exposition présentée par Nathalie DURAND REPAUD. Le public venu d'ici et d'ailleurs avait répondu présent, appréciant ces tableaux, visibles sur les murs de la médiathèque jusqu'au 4 décembre. Portraits et paysages nous emmènent sur des chemins aux couleurs exceptionnelles tandis que le talent de l'artiste et sa passion pour le pastel sec accompagnent les visiteurs sous le charme.



CHORALE VOCALISES

Comme chaque année, le chœur Vocalises de Palaja vous invite en cette période de L'Avent à nous préparer aux fêtes de fin d'année.

Sous la direction de Naïra Yaver-Oganessian, il propose un programme renouvelé de chants traditionnels de chez nous et du monde.

Cinq concerts exclusifs sont au programme :

Le samedi 2 décembre à 16h30 heures en l'église Saint-Joseph de Carcassonne

Le samedi 9 décembre à 17h à la collégiale Saint-Vincent de Montréal

Le dimanche 10 décembre à 16h30 en l'église de Laroque-de-Fa

Le jeudi 14 décembre à 18h en l'église de Pezens (au profit du peuple arménien)

Le samedi 16 décembre à 17h en l'église Saint Etienne de Palaja.

Les choristes de Vocalises espèrent vous retrouver nombreux afin de partager ensemble la ferveur de cette période propice plus que jamais à souhaiter la paix dans le monde.

PROF EXPRESS



Avec Prof Express, vos enfants peuvent apprendre en s'amusant grâce à notre approche éducative basée sur des jeux ainsi qu'à l'accès à des contenus ludiques et éducatifs pour les plus petits.

Niveau Maternelle :

- **Idées d'atelier** : plein d'activités ludiques pour découvrir le monde en s'amusant
- **Il était une histoire** : toute une sélection de contenus à lire : fables, poésies, romans, contes, documentaires, comptines et chansons
- **Bibliothèque de livres animés** : un large choix de livres numériques pour donner le goût de la lecture dès le plus jeune âge
- **Manger c'est bon !** : des vidéos pour les petits pour comprendre l'origine de nos aliments et découvrir plein de bonnes recettes en s'amusant.

Niveau Primaire :

- Accédez à plus de **1 000 jeux pédagogiques en ligne** pour apprendre et progresser de manière ludique. Les jeux sont répertoriés par matière scolaire et par thème pour pouvoir jouer et s'améliorer sur un sujet choisi.

Matières concernées : mathématiques, français, histoire-géographie, anglais, SVT, physique-chimie, espagnol, allemand et italien

Le service est intégralement offert à tous les habitants et leurs enfants.

- Pour en profiter, connectez-vous à votre espace personnel : <https://app.prof-express.com/connexion-compte>

Ou contactez la mairie au 04 68 79 62 15 ou M. Fillaquier, conseiller municipal délégué aux affaires scolaires au 06 85 50 91 39.

VTT

Le club vtt palaja organise, cette année encore, le dimanche 17 décembre 2023, un "bike and run" rentrant dans le cadre du téléthon 2023. Un runner et un vétériste se relayent sur le circuit balisé pendant environ deux heures. Venez nombreux à partir de 9h à la salle polyvalente du village, participer à cette matinée sportive qui se déroule chaque année dans la joie et la bonne humeur !! Bien entendu, tous les bénéfices de cette journée seront reversés à l'AFM téléthon.

TENNIS CLUB LE BRIOLET

Le Tennis club le Briolet vous propose un chalet de Noël les 14-15 et 16 décembre, dans lequel vous pourrez trouver de l'aligot fabrication maison (purée de pommes de terre et tome fraîche), saucisse grillée sur place (boucherie de Palaja) vin chaud, bières, chocolat chaud, crêpes...

Vous pourrez consommer sur place, ou emporter... Possibilité de commander au préalable pour l'aligot (SMS au 06 88 45 84 17 – 14 €/kg). Les 14 et 15 décembre, le chalet sera sur le site du Tennis club le Briolet, le 16 sur le parking de l'espace commercial à Palaja. Venez nombreux nous soutenir et découvrir notre aligot maison !

LE CHALET DE NOËL

TC BRIOLET

JEUDI 14, VENDREDI 15 DECEMBRE
Sur le site du TC Briolet

SAMEDI 16 DÉCEMBRE
Centre commercial de Palaja de 10h à 22h

Au menu ...

- Aligot
- Saucisse
- Bière de Noël
- Vin chaud
- Chocolat chaud
- Crêpes

"Possibilité de pré-commandes à emporter au 0688458417"

AGE D'OR PALAJANAIS

PROGRAMME DE DÉCEMBRE 2023

Tous les mardis et jeudis :	CONCOURS DE BELOTE à 14h15
Jeudi 7 décembre :	LOTO MENSUEL à 14h15
	CONSEIL D'ADMINISTRATION A 17h30
Tous les lundis et vendredis :	JEUX D'INTERIEUR
Samedi 9 décembre :	TELETHON SALLE DE L'AGE D'OR à 14h15

Dans le cadre du TELETHON, L'AGE D'OR organise un concours de belote. Le bénéfice sera reversé au TELETHON. Inscription obligatoire au 06 14 98 02 06 ou auprès d'un responsable. Une collation sera servie aux participants et donateurs.
Concours de belote + collation = 10 € pour le TELETHON

Événement à venir:

Dimanche 14 janvier : **ASSEMBLEE GENERALE**
Salle polyvalente à 11h30

Le verre de l'amitié clôturera l'assemblée, puis un repas sera servi par un traiteur. L'animation spectacle sera assurée par le groupe Buggy and Co. La participation au repas est fixée à 33 € par personne pour les adhérents et 35 € pour les non-adhérents, **à régler impérativement à l'inscription par chèque à l'ordre de « Age d'Or Palajonais » délai de rigueur le 4 janvier 2024.**

Menu : Apéritif et ses amuse-bouches. Salade basque (salade, poivrons, aiguillettes de poulet et foie-gras au piment d'Espelette) Dos de loup sauce écrevisse, et terrine de saumon. Trou normand, Pavé de bœuf sauce morille. Légumes d'accompagnement, Plateau de fromages. Entremet agrumes mandarine. Vin blanc, rosé et rouge. Café et blanquette. **La cotisation pour l'année 2023 reste inchangée à 12 € par personne.**

VOYAGE A SALOU

DU 13 AU 18 MAI 2024 - EN PENSION COMPLETE

6 JOURS / 5 NUITS EN HOTEL 4****

450 € par personne sur la base de 40 personnes,

490 € par personne sur la base de 30 à 39 personnes

Chambre à 2 personnes.

Facilités de paiement.

Pour tout renseignement ou inscription appelez le 06 14 98 02 06

DÉCÈS

C'est avec tristesse que nous avons appris les disparitions de :

Madame Monique MANGIN le 17 septembre au 4 bis, l'Argelas.

Monsieur Soane TUFÉLE le 8 octobre au 7, la Jonquièra.

Nous présentons aux familles nos sincères condoléances ainsi qu'aux proches touchés par ces deuils.

MESSE

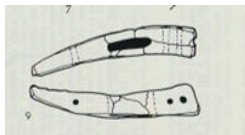
Dimanche 10 décembre, messe à 9h30 à Palaja

Dimanche 24 décembre, messe de la nuit de Noël à 21h.

Histoire de PALAJA

L'émission de France Culture « Carbone 14 » était consacrée samedi 26 août à la domestication du cheval (vers 4000 ans av JC au Caucase). En 1972, monsieur l'abbé Monet, curé de Palaja récemment décédé, nous avait fait monter dans le terrain militaire de Villemaury, au niveau de Martrou à l'entrée d'une grotte sépulcrale où nous avons eu l'autorisation de faire des recherches dont les résultats ont été publiés dans les bulletins de la Société d'Etudes Scientifiques de l'Aude de 1974 et 1976. Un lot important de mobilier céramique et ostéologique -souvent brûlé- a été remis au dépôt de fouille de Carcassonne ainsi qu'un objet en bois de cervidé (9cm de long) difficilement reconstitué, où les spécialistes -dont monsieur Jean Guilaine, professeur au Collège de France, qui nous a autorisés à publier son opinion- ont vu une branche de mors de cheval, « le plus ancien témoignage archéologique de la présence du cheval domestique dans la région » (1500 à 1200 ans av JC).

Jean louis et Sylvie Berman





2h30 pour le Téléthon

2h30
de relais en
course à pied
et VTT !

1 don* = 1 inscription
*100% des dons au profit de AFM Téléthon

DIMANCHE 17 DECEMBRE 2023
DEPART A 9h30

Inscriptions sur place à partir de 8h00
Boucle VTT 3km & 50m D+
Boucle Runner 2km & 30m D+

A vous de faire le maximum de relais et de km !

**SALLE POLYVALENTE
DE PALAJA**

**MUSCLE
TON TELETHON**

